

## Contact

### EMB - European Milk Board asbl

Rue du Commerce 124  
B-1000 Brussels

Phone.: +32 - 2808 - 1935

Fax: +32 - 2808 - 8265

[office@europeanmilkboard.org](mailto:office@europeanmilkboard.org)

[www.europeanmilkboard.org](http://www.europeanmilkboard.org)

---

*Chers éleveurs, chers lecteurs,*

du 22 au 24 février 2011 l'assemblée générale de l'European Milk Board avait lieu à Dublin. Etant donné la croissance du France Milk Board en France, des développements négatifs du marché laitier en Suisse, des manifestations au Royaume-Uni et le rapport prévu du parlement européen beaucoup des enjeux divers devaient être discutés. Veuillez trouver dans ce bulletin un rapport court sur l'assemblée générale. L'introduction possible d'une régulation des volumes aux Etats-Unis était également discutée. Le projet de loi correspondant souligne une fois de plus qu'un soi-disant marché libre ne fonctionne pas pour le secteur laitier.

En Suisse les éleveurs s'engagent également afin d'avoir la possibilité de gérer eux-mêmes le volume entier de lait selon la demande sur le marché. La motion Aebi en devra créer des conditions. Mais maintenant la motion était changée en sorte que les conditions cadres politiques d'une régulation des volumes ne sont pas près de voir le jour. Aux Pays-Bas les consommateurs et quelques hommes politiques revendiquent l'élevage des vaches sur les prairies en principe. Est-ce qu'ils sont conscients que cette forme d'élevage peut seulement continuer si les producteurs de lait reçoivent un prix rémunérateurs pour leur lait ? C'est également un exemple qui souligne l'importance des activités d'information vis-à-vis la politique et de la coopération avec autres associations de la société civile.

Aujourd'hui l'European Milk Board a remis au Parlement européen sa réponse au rapport sur le lait de James Nicholson, membre du parlement européen. Veuillez trouver bientôt ce texte sur notre site web en trois langues ainsi que des informations concernant le développement de France Milk Board et le Lait Equitable qui a été présentée au Luxembourg.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Bien cordialement

*Sonja Korspeter, EMB*

## Rapport sur l'assemblée générale de l'EMB à Dublin

La participation à l'assemblée générale de l'European Milk Board qui avait lieu du 22 au 24 février 2011 en Irlande était très informative.

Au début Romuald Schaber, le président de l'EMB, présentait le rapport annuel pour 2010. Il convient de mentionner également, hormis du lobbying intensif et indispensable en Europe, les innombrables activités sociales et le travail conceptuel. Sieta van Keimpema, la vice-présidente, expliquait les propositions de la Commission européenne concernant le soi-disant paquet « lait ». Mises à part des innovations approuvables la proposition de l'UE souffre, selon ses explications, des lacunes graves. Ces problèmes ont été abordés lors de la présentation des concepts de l'EMB. Romuald Schaber présentait les demandes principaux de l'EMB en abordant notamment l'agence de surveillance revendiqué par l'EMB et le regroupement des producteurs au sein des organisations des producteurs indépendantes des laiteries.

Au cours de la réunion des représentants des associations membres présentaient la situation dans leurs pays. Les discours des collègues français et suisse étaient impressionnants. Le discours de Mme McGuinness, membre irlandais

du Parlement européen et du comité de l'agriculture du parlement, était également très intéressant. Pendant son présentation précieuse sur le débat concernant le lait au Parlement européen nous n'avons pas pu nous empêcher de remarquer qu'il y a un besoin d'informations en ce qui concerne les demandes de l'EMB.

L'amabilité des nos hôtes irlandais était remarquable. Il me semble particulièrement importante de mentionner non seulement l'organisation excellente mais aussi la générosité envers les participants et les invités.

De point de vue de ME Milch Board l'assemblée générale était une réunion européenne très importante. Merci beaucoup !

*Rainer von Hoesslin, MEG Milch Board w.V.*

## **Rapport de la Suisse :**

Tout d'abord quelques mots sur la situation sur le marché laitier :

Les livraisons du lait sont encore trop élevées. Les quantités du beurre stocké en février 2011 augmentait de 50% en comparaison avec février 2010. Le prix de lait est soumis à la pression. Le prix de lait A restait relativement stable, mais le prix de lait B est en baisse. Apparemment les laiteries essaient de déposer le lait bon marché, ca veut dire le lait B, en l'exportant.

Politique :

La commission consultative du Conseil des Etats a rejeté la motion Aebi. Elle a rejeté la motion avec 3:9 des votes bien qu'elle ait déjà discuté une version édulcorée de la motion. On a proposé des cotisations de 14 Rappen pour les volumes supplémentaires (autrefois : 30 Rappen) mais tous les producteurs devraient également payer 1 Rappen par litre.

La Commission a accepté la proposition d'Eugen David. Cette proposition prévoit que tous les producteurs paient 0,5 Rappen/litre et que les transformateurs paient 0,5 Rappen/litre pour la disposition des stocks de beurre. Il faut payer 2 Rappen/litre pour les volumes supplémentaires. L'expérience a montré qu'en 99% des cas le Conseil des Etats approuve la proposition de la Commission consultative.

Position de BIG-M

La nouvelle proposition est complètement inacceptable ! Une cotisation de seul 2 Rappen ne suffit pas de rendre la production des volumes supplémentaires peu intéressante. Cette cotisation n'est pas apte à limiter la production. Les revenus des cotisations prévues sont également insuffisantes pour réduire les « montages de beurre ». La moitié des stocks restent et ainsi la pression sur les prix. Il n'est qu'une trompe d'œil que les laiteries devraient également payer 0,5 Rappen. Elles regagneront cet argent des producteurs tout de suite ! Il est aussi inacceptable que, selon la nouvelle proposition, l'IP Lait qui est dominée par les laiteries reçoit les cotisations. La Motion Aebi prévoit que la fédération des producteurs de lait PSL reçoit cet argent. Avec cette proposition qui est soutenue par la commission consultative ce sont les producteurs de lait qui sortiront perdants.

Le seul aspect positif est que la nouvelle proposition prévoit la création d'une agence de contrôle indépendante qui doit présenter régulièrement des rapports. Malheureusement l'Office fédérale de l'agriculture détermine cette agence. Et nous savons déjà très bien que l'Office fédérale de l'agriculture ne fait qu'une maîtrise du marché laitier « pro forma ». Car l'Office fédérale de l'agriculture défend les instruments et institutions qui font baisser le prix de lait.

Le 17 mars BIG-M sera présente aux tribunes des Conseil des Etats quant la question du marché laitier sera discutée. On observera attentivement la vote et publiera quel membre du parlement appuie cette surproduction irraisonnable. En automne les élections auraient lieu en Suisse et les citoyens seront certainement intéressé de savoir ce qu'ils promissent et comment ils ont voté ...

*Werner Locher, BIG-M*

## **Pays-Bas: Des fermes familiales et les vaches dans les prés**

En février le DDB (Dutch Dairy Board) organisait des assemblées ouvertes pour des producteurs de lait en plusieurs régions aux Pays-Bas. La majorité des participants était des membres de DDB. Ils s'intéressaient surtout au travail de DDB et EMB que les deux organisations font pour eux à La Haye et à Bruxelles.

La réforme de la politique laitière européenne est une source de grave préoccupation pour beaucoup entre eux. Ceci était également souligné par des nombreuses questions et des discussions intensives lors des assemblées. A part des activités des deux organisations DDB expliquait notamment l'agence de surveillance et l'exemption par catégorie. Ces instruments sont, dans le cadre du concept global de l'EMB, une bonne réponse aux problèmes les plus pressants du secteur laitier (volatilités des prix et répartition inéquitable du pouvoir au détriment des producteurs). Autres enjeux étaient la contractualisation prévue en France ainsi que la situation actuelle en Suisse.

Actuellement, les débats aux Pays-Bas sont de plus en plus émotionnels. Beaucoup de citoyens sont concernés en vue des exploitations gigantesques où des centaines des vaches sont élevées qui ne voient jamais des prés. Ils attachent une grande importance à la durabilité de la production laitière. Mais il n'a y pas des données scientifiques qui démontrent que l'élevage sur les prairies sont le mieux pour le vaches. Cette question est très peu débattue dans les autres pays. Pour les néerlandais les prairies sont cependant très importantes. Elles font parties du paysage et de l'image de notre pays. Mais est-ce que les consommateurs sont disposés de payer plus pour un litre de lait pâturages ? Est-ce qu'ils prêts d'assumer leurs responsabilité pour la façon dont des animaux sont élevés dans l'UE

Les exploitations grandissent parce que le prix de lait est trop bas pour permettre aux familles de tirer leur subsistance de la ferme. Les grandes exploitations souvent n'élèvent pas des vaches à l'extérieur.

Maintenant la politique s'occupe de la question de l'élevage des vaches sur les prairies pour gagner des voix pour les élections qui auraient lieu le 2 mars (provinces et Sénat). Et dans le futur proche les exploitations gigantesques restent inscrites à l'ordre du jour de la politique aux Pays-Bas.

Seul un prix de lait rémunérateur et une politique laitière durable peuvent garantir la pérennité des fermes familiales. Le DDB s'en engage au niveau politique et sociale aux Pays-Bas.

*Sieta van Keimpema, DDB*

### Maitrise des volumes aux Etats-Unis?

Il y a déjà quelques ans que la situation aux Etats-Unis est marquée par les volatilités des prix énormes sur le marché laitier. Le 24 juin 2010 le Sénateur Bernhard Sanders a présenté un projet de loi au Senat afin de trouver une solution à long terme pour ce problème. Ce projet de loi prévoit la mise en œuvre d'un système de gestion des volumes pour le marché laitier aux Etats-Unis. Le but est de réduire la surproduction (en ce qui concerne la demande) par des incitations financières positives et négatives pour les producteurs.

**Le ministère de l'agriculture** devra gérer ce système en coopération avec un **board des producteurs de lait** des tous les Etats-Unis. Chaque trimestre le board et le ministère devra déterminer le volume supplémentaire qu'un producteur de lait peut produire en comparaison avec le volume de l'année précédente. Ces régulations sont basées sur un index composé des coûts d'alimentation et les prix de lait payé moyen. En plus ce comité devra également fixer la hauteur du montant que chaque producteur qui excède son volume alloué doit payer. Les moyens financiers « gagnés » par les excédents devraient, à leur tour, distribués parmi les producteurs qui ont adapté leur production selon les règles et qui n'ont pas dépassé les limites. Le projet de loi prévoit que le système soit être testé trois ans avant que le système sera soumis à un vote afin de décider de son pérennité.

Contrairement aux beaucoup d'autres propositions ce projet de loi est non seulement soutenu par les producteurs, mais aussi par les coopératives. Cela accroît la probabilité que ce projet s'essouffle au cours du processus législatif mais qu'il la gestion des volumes sera intégrée dans la loi. Pour y parvenir le Sénat ainsi que la deuxième chambre du Congrès – la Chambres des Représentants – et finalement le Président des Etats-Unis doivent approuver le projet de loi. L'EMB observera le développement et présentera un article sur le processus continu dans le prochain bulletin.

### Arrière-plan de ce projet de loi

Les volatilités des prix sur le marché laitier au cours des dernières 20 années ont touché les producteurs énormément. En 2004 le prix de 45,36 kg de lait (100lb) se monte à \$19.30 avant de chuter à \$11.90 en 2006. La situation s'améliorée en 2007 (prix : \$21.80). Après les prix chutaient encore une fois et en 2009 ils se montent à \$11.30. Beaucoup de producteurs de lait ont cessé la production à cause des volatilités des prix et le fait qu'ils ne gagnent pas des prix rémunérateurs. Par exemple : depuis 1995 le nombre des producteurs de lait en Vermont s'est réduit de moitié. On

craigne que le nombre des producteurs actifs descende en-dessus le seuil de 1000 sans système de gestion des volumes.

*Silvia Däberitz, EMB*

---

European Milk Board ASBL

Rue de la Loi 155

B-1040 Bruxelles

Tel: +32 (0)2808 1935

Fax: +32 (0)2808 8265

Mail: [office@europeanmilkboard.org](mailto:office@europeanmilkboard.org)

Document-URL: <http://www.europeanmilkboard.org>/<https://www.europeanmilkboard.org/francais/bulletin-mars-2011.html>